

Sur dix jeunes terminant leur formation initiale à la fin des années 2000, deux ont au plus le brevet des collèges, quatre un diplôme du second cycle du secondaire et quatre un diplôme du supérieur. Entre 1978 et 2010, le taux d'activité des jeunes sortants diplômés du supérieur est assez stable, celui des diplômés du secondaire a baissé de trois points et celui des diplômés au plus du brevet des collèges de quinze points. Le taux d'activité des diplômés de l'enseignement supérieur est nettement plus élevé que celui des moins diplômés sur l'ensemble de la période et, conséquemment, leur taux de chômage plus faible. Le diplôme protège ainsi du chômage, quel que soit le contexte conjoncturel. Cela se vérifie y compris en 2008-2009, années de mauvaise conjoncture économique. La hausse du taux de chômage entre le début 2008 et la fin 2009 des actifs récents diplômés du supérieur est de 5 points contre 10 points pour les diplômés du secondaire et 13 points pour les diplômés au plus du brevet des collèges.

Insertion des jeunes sur le marché du travail : évolution récente du chômage selon le niveau de diplôme

Stabilité du niveau de diplôme des jeunes à la fin de leur formation initiale au cours des années 2000

Dans un contexte démographique stable, le nombre de jeunes terminant leur formation initiale (voir les encadrés « L'enquête Emploi de l'Insee » et « Fin de formation initiale et niveau de diplôme ») a peu varié depuis la seconde moitié des années 1990 avec la fin de l'allongement des études. Le niveau de diplôme à la sortie du système éducatif initial est ainsi stable au cours des années 2000. Parmi les 700 000 jeunes achevant leur formation initiale chaque année, près de deux sur dix sont peu ou pas diplômés (diplômés du brevet des collèges ou non-diplômés), un peu plus de quatre sur dix possèdent comme plus haut diplôme un diplôme du second cycle du secondaire (CAP, BEP, baccalauréat ou diplômes de niveau équivalent) et un peu plus de quatre sur dix sont diplômés de l'enseignement supérieur (tableau 1). Les jeunes achevant leurs études après l'obtention du baccalauréat l'ont majoritairement obtenu dans les filières technologique ou professionnelle. Ainsi, deux tiers des quelques 170 000 sortants du système éducatif avec pour plus haut diplôme un baccalauréat sont issus des filières technologique ou professionnelle et un tiers sont issus de la filière générale.

Parmi les jeunes diplômés du supérieur, 36 % possèdent pour plus haut diplôme de l'enseignement supérieur du cursus finalisé (8 % dans le domaine paramédical ou social et 29 % un DUT, un BTS ou un diplôme équivalent), 6 % une licence, 19 % une maîtrise et 37 % un DEA, un DESS, un master, un doctorat ou ont terminé avec succès une école supérieure.

Deux évolutions caractérisent le niveau de diplôme des sortants de formation initiale depuis plusieurs décennies. D'une part, entre la fin des années 1970 et la seconde moitié des années 1990, le niveau de diplôme des sortants avait beaucoup progressé avec l'allongement des études : la part des peu ou pas diplômés avait été divisée par deux, tandis que celle des diplômés du supérieur avait plus que doublé.

D'autre part, le niveau de diplôme des jeunes hommes et des jeunes femmes n'a cessé d'évoluer en faveur de ces dernières. Au début des années 2000, 12 % des femmes terminant leur formation initiale sont peu ou pas diplômées contre 20 % des hommes. À la fin des années 2000, la proportion est inchangée pour les femmes (12 %) mais a augmenté pour les hommes (23 %). Dès la fin des années 1970, la proportion de femmes ayant comme plus haut diplôme le baccalauréat avait dépassé celle des hommes. Puis, dans les années 1980, la part des femmes diplômées de niveau bac + 2 était devenue

TABLEAU 1 – Répartition des sortants de formation initiale par niveau de diplôme

	Années de sortie : 2002/2004			Années de sortie : 2007/2009		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble (en milliers)	697	353	344	701	350	351
Distribution (en %) :						
Doctorats	2	2	1	2	2	2
DEA, DESS, master	6	5	7	8	7	10
Écoles supérieures	6	7	5	5	6	5
Maîtrise	5	4	7	3	2	4
Licence	6	4	7	8	6	10
Diplôme d'études universitaires générales	1	1	1	0	0	0
Total cursus pouvant conduire à la recherche	26	23	28	26	22	30
BTS, DUT et équivalents	14	13	15	12	11	13
Paramédical et social	3	1	5	3	1	5
Total cursus finalisé	17	14	20	16	13	18
Diplômés du supérieur	43	37	48	42	35	48
Baccalauréat général	8	7	9	8	6	10
Baccalauréat technologique, professionnel et assimilé	15	15	16	16	18	15
Bacheliers et diplômes équivalents	23	22	25	24	24	25
CAP-BEP ou équivalent	18	20	15	16	18	14
Diplômés du secondaire	41	42	40	41	42	40
Brevet seul	6	7	5	8	10	6
Aucun diplôme	10	13	7	9	13	6
Peu ou pas diplômés (brevet et aucun diplôme)	16	20	12	17	23	12
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Lecture : de 2007 à 2009, 701 000 jeunes ont terminé leur formation initiale chaque année en moyenne ; 42 % d'entre eux sont sortis diplômés du supérieur.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine et ayant terminé leur formation initiale l'année précédant l'enquête.

Méthode : moyenne sur trois années d'enquête.

Source : enquêtes *Emploi en continu 2003-2010*, Insee ; calculs Dares-DEPP

L'enquête Emploi de l'Insee

Les données de cette publication sont issues de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès de la population des ménages. Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Jusqu'en 2008, quelque 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondaient chaque trimestre. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement, et, à partir de la mi-2010, environ 105 000 personnes répondent à l'enquête chaque trimestre.

L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

Les données utilisées ici concernent la France métropolitaine.

Pour plus de détails :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-enq-emploi-continu.htm>

Fin de formation initiale et niveau de diplôme

Cette publication s'intéresse à l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de leur formation initiale. Elle est axée sur le devenir professionnel des jeunes actifs selon leur niveau de diplôme à la fin de leur formation initiale. Conformément au Bilan Formation Emploi de l'Insee (BFE), associant divers organismes travaillant sur les liens entre formation et emploi, les concepts retenus sont les suivants :

- **la fin de la formation initiale** correspond à la première interruption de plus d'un an d'études effectuées en écoles supérieures, universités, lycées, collèges, centres de formation des apprentis ou écoles primaires ;

- **le niveau de diplôme** est le plus haut diplôme que l'enquêté déclare détenir. L'analyse le regroupe ici selon trois catégories. Les diplômés du supérieur déclarent avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Les diplômés du second cycle du secondaire possèdent au plus un CAP-BEP, un baccalauréat ou un diplôme équivalent ; ils peuvent avoir poursuivi des études dans l'enseignement supérieur mais sans y avoir obtenu de diplôme. Les peu ou pas diplômés regroupent les jeunes sortis de formation initiale sans aucun diplôme (non-diplômés) ou bien avec uniquement le brevet des collèges.

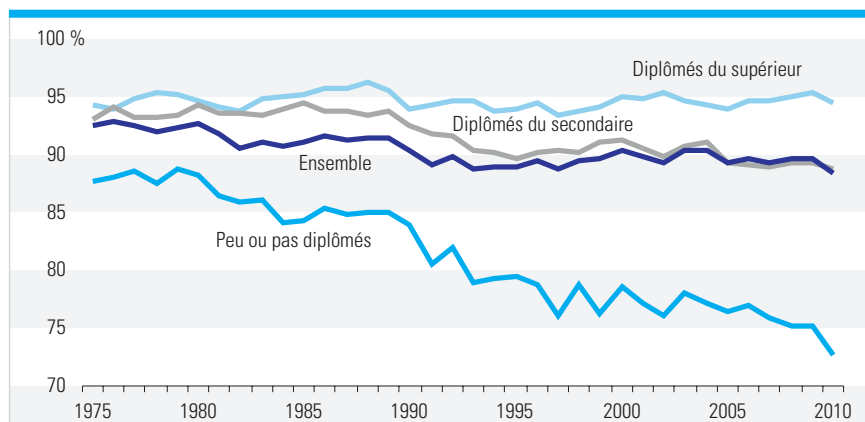
nettement plus importante que celle des hommes. Depuis le milieu des années 1990, c'est au tour des femmes titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2 de devenir plus nombreuses que les hommes. En moyenne, parmi les sortants de 2007 à 2009, 48 % des femmes terminent leur formation initiale avec un diplôme de l'enseignement supérieur contre 35 % des hommes. Ces proportions étaient respectivement de 48 % et 37 % pour les femmes et les hommes sortants de 2002 à 2004. Dans l'enseignement supérieur, seules les écoles supérieures continuent à former plus de garçons que de filles.

Le taux d'activité des jeunes peu ou pas diplômés récemment sortis du système éducatif a baissé de 15 points en trente ans

De 1975 à 2010, le taux d'activité (qui mesure la proportion de personnes en emploi ou au chômage) des jeunes ayant achevé leur formation initiale depuis un à quatre ans est resté relativement stable (voir les encadrés « L'activité, le chômage », « Profil des actifs récents » et graphique 1). Fin 2010, 89 % d'entre eux sont présents sur le marché du travail (91 % des hommes et 87 % des femmes). Tout au long de la période, le taux d'activité des diplômés du supérieur (94 % fin 2010) est plus élevé que celui des diplômés du second cycle du secondaire (88 %) et nettement supérieur à celui des diplômés du brevet et des non-diplômés (73 %). Si le taux d'activité des diplômés du supérieur est resté relativement constant depuis la fin des années 1970, celui des diplômés du second cycle du secondaire a baissé très légèrement depuis le début des années 1990 (- 3 points environ).

Le taux d'activité des diplômés du brevet et des non-diplômés a décru quant à lui d'environ quinze points entre 1978 et 2010. Avec l'allongement des études, le nombre de ces jeunes peu ou pas diplômés a sensiblement diminué entre 1978 et 2010 (cf. supra). La baisse d'activité de ces derniers pourrait s'expliquer en partie par le fait qu'ils entrent en concurrence avec des actifs plus diplômés qu'eux mais qui postulent sur les mêmes postes. Cette baisse pourrait aussi provenir d'autres raisons, comme un effet dit « de sélection », effet selon lequel un groupe de plus en plus petit présenterait de

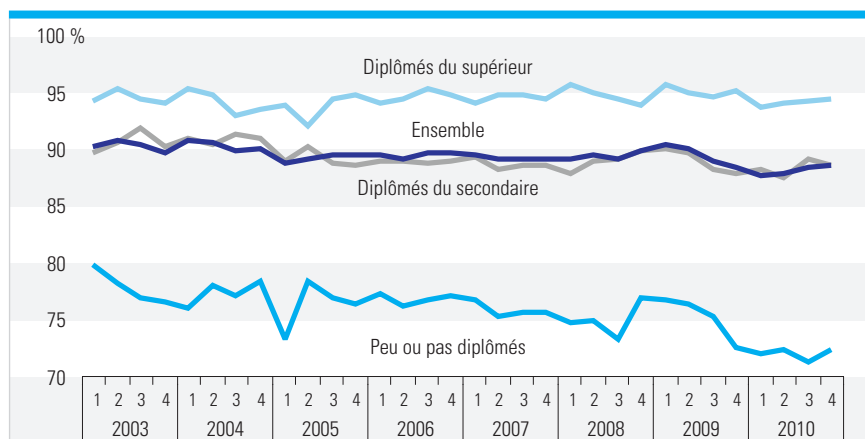
GRAPHIQUE 1 – Taux d'activité annuel des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans par niveau de diplôme depuis 1975 (en %)



Lecture : en 2010, le taux d'activité des jeunes peu ou pas diplômés ayant terminé leur formation initiale est de 73 %.
 Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans.
 Concepts : situation d'activité au sens du BIT.

Source : enquête Emploi 1975-2010, Insee ; calcul Dares-DEPP

GRAPHIQUE 2 – Taux d'activité trimestrielle des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans par niveau de diplôme de 2003 à 2010 (en %)



Lecture : au 4^e trimestre 2010 (2010-4), le taux d'activité des jeunes diplômés du supérieur ayant terminé leur formation initiale entre 2005 et 2009 est de 94 %.

Champ : jeunes appartenant à un ménage de France métropolitaine ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans.
 Concepts : situation d'activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Source : enquête Emploi en continu 2003-2010, Insee ; calcul Dares-DEPP

plus en plus de spécificités par rapport aux autres, et appartenir à ce petit groupe deviendrait ainsi de plus en plus « sélectif ». Ces jeunes titulaires du brevet ou non-diplômés, de moins en moins nombreux, seraient de plus en plus marqués par des caractéristiques associées à la fois au fait de ne pas poursuivre d'études et de ne pas trouver ou rechercher un emploi. Ils pourraient par exemple avoir des caractéristiques individuelles défavorables à la réussite scolaire et à l'emploi (problème de santé, handicap...), ou considérer qu'ils ont peu de chances de trouver un emploi, se décourager et donc ne pas en rechercher. Cette baisse de leur activité sur longue période n'est pas plus marquée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Plus récemment, entre début 2003 et fin 2008, le taux d'activité des jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans, observé trimestriellement, est resté globalement stable (graphique 2). En 2009, un an après le début de la mauvaise conjoncture de 2008 (voir l'encadré « Des variations marquées de la conjoncture générale du marché du travail depuis 2003 »), ce taux a baissé avant de se stabiliser en 2010. La baisse de 2009 est due d'une part à une légère diminution du taux d'activité des diplômés du second cycle du secondaire, et d'autre part à une baisse plus marquée des peu ou pas diplômés. Le taux d'activité des diplômés

L'activité, le chômage

L'enquête Emploi (encadré « L'enquête Emploi de l'Insee ») est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT).

Compte tenu du passage d'une enquête annuelle à une enquête trimestrielle en 2003 et de plusieurs modifications méthodologiques introduites en 2007 et appliquées rétrospectivement à partir de 2003 (estimation du chômage au sens du BIT plus restrictive, conformément à la pratique d'Eurostat ; révision de la méthode de pondération des résultats bruts de l'enquête), les résultats des années 2003-2010 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures.

L'activité est définie au sens du BIT et regroupe les actifs occupés et les chômeurs. Les **actifs** occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste la date de l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme **chômeurs au sens du BIT**. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en **inactifs**.

Les actifs récents sont les actifs ayant quitté la formation initiale depuis un à quatre ans, en différence d'années civiles (l'année de fin des études précède l'année d'enquête de un à quatre ans). En 2010, les actifs récents sont les jeunes qui déclarent avoir achevé leur formation initiale en 2006, 2007, 2008 ou 2009.

Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi, part de chômage**) d'une catégorie de population est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de cette catégorie à la population totale de la même catégorie. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la catégorie considérée. Il diffère donc de la part de chômage, cette dernière intégrant aussi au dénominateur les inactifs.

Le « **halo** » du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent l'enquête.

du supérieur est resté au voisinage de 95 % de 2003 à 2010 et n'a donc globalement pas été touché par la crise de 2008-2009. Si le taux d'inactivité des actifs récents vaut 11 % fin 2010, la situation d'inactivité regroupe des situations diverses. Les inactifs ont parfois repris des études ou une formation. Ils peuvent être également à la recherche d'un emploi tout en n'étant pas considérés comme actifs au sens du BIT parce qu'ils ne remplissent pas les critères de celui-ci (ils n'ont pas effectué de démarche active dans le mois précédent l'enquête par exemple). Ils constituent alors le « halo » du chômage. En 2010, le halo du chômage des diplômés du supérieur est de 2 %, quand celui des diplômés du secondaire est de 3 % et celui des peu ou pas diplômés de 8 %.

Fin 2010, le taux de chômage des actifs récents diplômés au plus du brevet des collèges est 4,5 fois plus important que celui des diplômés du supérieur

Au cours des premières années suivant la fin des études, les différences d'insertion professionnelle selon le niveau de diplôme sont fortes : le taux de chômage des actifs récents diplômés du brevet des collèges ou sans diplôme s'élève à 45 % fin 2010, contre 27 % pour ceux diplômés d'un CAP ou BEP, 18 % pour les bacheliers et 10 % pour les diplômés du supérieur (tableau 2). Il vaut 19,5 % pour l'ensemble des actifs récents (voir l'encadré « L'enquête Emploi de l'Insee »).

Ces écarts sont structurels : depuis 1975, au sein des actifs récents, le taux de chômage est d'autant plus faible que le niveau de diplôme est élevé. Mais ils sont également conjoncturels, les variations de taux de chômage étant alors d'autant plus élevées que leur niveau de diplôme est faible.

Le taux de chômage des actifs récents diplômés au plus du brevet des collèges a crû de 13 points en 2008-2009

Le taux de chômage des actifs récents a augmenté entre début 2008 et fin 2009, période de conjoncture défavorable, puis baissé en 2010 quel que soit leur niveau de diplôme (graphique 3). Mesurée en points

Profil des actifs récents

Conformément au Bilan Formation Emploi, la logique retenue ici est d'observer les jeunes selon leur ancienneté depuis la fin de leur formation initiale. Ceci permet d'avoir des cohortes représentatives du niveau de diplôme des générations entrant sur le marché du travail tandis qu'une approche par groupe d'âges serait corrélée au niveau de diplôme, les jeunes actifs de 15 à 19 ans étant moins diplômés que ceux âgés de 20 à 24 ans par exemple. La tranche d'ancienneté retenue ici pour analyser l'insertion des jeunes est celle de un à quatre ans après la fin des études initiales (actifs récents – voir encadré « L'activité, le chômage ») ; on la compare le plus souvent aux plus anciens, à savoir les personnes ayant terminé leur formation initiale depuis plus de dix ans, ou à l'ensemble des actifs.

11 % des jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans ont entre 15 et 19 ans, 54 % entre 20 et 24 ans et 35 % ont 25 ans ou plus. Les plus jeunes sont les moins diplômés (6 sur 10 ont au plus le brevet des collèges). Le diplôme facilitant l'insertion sur le marché du travail, ces jeunes sont dans une situation moins favorable sur celui-ci que les sortants plus diplômés. Parmi les actifs récents les plus âgés, 8 sur 10 sont diplômés de l'enseignement supérieur : leur taux de chômage est ainsi quatre fois plus faible que celui des actifs récents les plus jeunes, bien qu'ils aient la même ancienneté sur le marché du travail.

Niveau de diplôme et situation d'activité des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, par tranche d'âge en 2010 (en %)

	Ensemble	dont 15-19 ans	dont 20-24 ans	dont 25 ans et plus
Répartition	100,0	10,6	53,9	35,5
Niveau de diplôme				
Diplômés du supérieur	42,5	0,1	26,9	78,9
Bacheliers	24,8	11,8	33,5	15,6
Diplômés d'un CAP-BEP	16,4	27,3	22,7	3,4
Brevet collège	6,8	20,4	7,9	1,1
Sans aucun diplôme	9,5	40,4	9,0	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Situation d'activité				
Emploi	70,5	36,2	69,3	82,5
Chômage	17,7	33,4	19,0	11,0
Inactivité	11,8	30,4	11,7	6,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de chômage	20,1	48,0	21,5	11,7

Lecture : en moyenne, en 2010, 36,2 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans sont en emploi.

Champ : jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans appartenant à un ménage de France métropolitaine.

Concepts : situation d'activité au sens du BIT, moyenne annuelle, âge exact à la date de l'enquête.

Source : enquête Emploi en continu 2010, Insee ; calcul Dares-DEPP

TABLEAU 2 – Taux de chômage selon le niveau de diplôme depuis la fin de la formation initiale

Taux en %, évolutions mesurées par différence de taux

De un à quatre ans après la sortie (actifs récents)	Taux				Évolution		
	1 ^{er} trimestre 2006	1 ^{er} trimestre 2008	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010	2006T1-2008T1	2008T1-2009T4	2009T4-2010T4
Ensemble	18,2	13,6	21,0	19,5	- 4,6	7,4	- 1,5
Diplômés du supérieur	10,6	6,2	10,9	10,0	- 4,4	4,7	- 0,9
Bacheliers	15,6	11,5	18,7	18,1	- 4,1	7,2	- 0,6
CAP, BEP	23,9	19,6	29,8	27,2	- 4,3	10,2	- 2,6
Peu ou pas diplômés	41,1	35,9	49,0	45,1	- 5,2	13,1	- 3,9

T1, T4 : 1^{er} trimestre, 4^e trimestre.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, le taux de chômage des jeunes ayant terminé leur formation initiale entre 2006 et 2009 est de 19,5 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : situation d'activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Source : enquêtes Emploi en continu 2006-2010, Insee ; calculs Dares-DEPP

de pourcentage, les évolutions ont été plus importantes chez les jeunes diplômés au plus du brevet des collèges ou non-diplômés (respectivement + 13 points entre début 2008 et fin 2009 et - 4 points entre fin 2009 et fin 2010) que chez les diplômés du second cycle du secondaire (respectivement + 10 points et - 3 points) et les diplômés

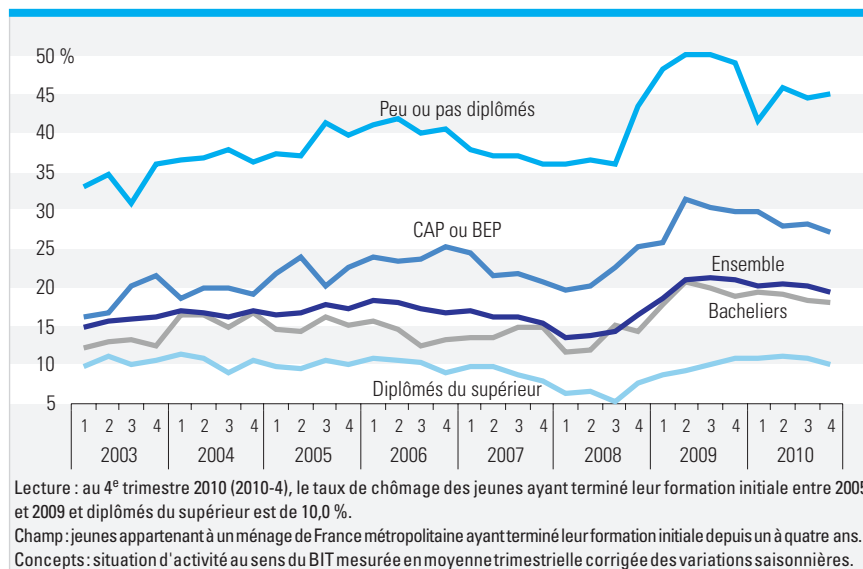
du supérieur (respectivement + 5 points et - 1 point). Au sein des diplômés du secondaire, les actifs récents diplômés d'un CAP ou d'un BEP ont vu leur taux de chômage augmenter plus fortement sur la première période que les bacheliers (+ 10 points contre + 7 points) puis baisser plus sensiblement en 2010 (- 3 points contre - 1 point).

Des variations marquées de la conjoncture générale du marché du travail depuis 2003

De 2003 à mi-2005, la croissance a été peu soutenue. Le taux de chômage a alors augmenté de 0,5 point. De mi-2005 à mi-2006, la croissance a atteint 3 % par an. La situation générale du marché du travail s'est alors améliorée jusqu'au début 2008 : plus de 700 000 emplois ont été créés en deux ans et le taux de chômage a baissé de près de 2 points pour atteindre 7,2 % au 1^{er} trimestre 2008.

La récession intervenue en 2008, avec un repli du PIB de près de 4 % du 1^{er} trimestre 2008 au 1^{er} trimestre 2009, suivi d'une faible croissance au cours de l'année suivante (+ 1 %), a eu pour conséquence une dégradation rapide de la situation du marché du travail. Les pertes d'emploi ont été respectivement de 135 000 et de 225 000 postes en 2008 et 2009, et la hausse du taux de chômage a atteint 2,4 points du 1^{er} trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009. Cette détérioration apparaît cependant limitée compte tenu de la chute de l'activité : la productivité du travail (valeur ajoutée par emploi) a en effet beaucoup baissé en 2008. En 2010, la croissance a été plus vive (+ 2 %) et il n'a pas été constaté de rattrapage de la productivité. L'amélioration de la situation du marché du travail a été alors sensible avec 200 000 postes créés au cours de l'année et une baisse de 0,3 point du taux de chômage du 4^e trimestre 2009 au 4^e trimestre 2010 (9,3 %).

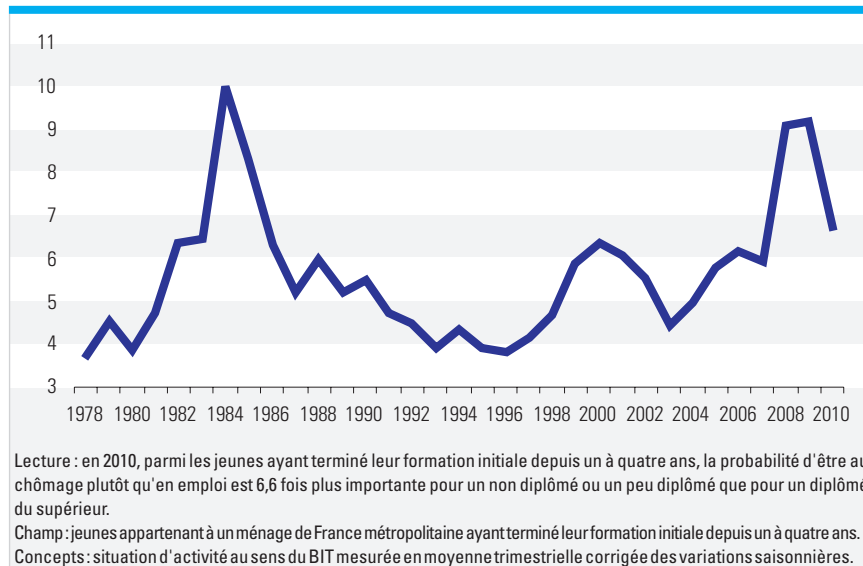
GRAPHIQUE 3 – Taux de chômage trimestriel de un à quatre ans après la fin des études par niveau de diplôme de 2003 à 2010 (en %)



Source : enquête *Emploi en continu* 2003-2010, Insee ; calcul Dares-DEPP

GRAPHIQUE 4 – Écart des taux de chômage des actifs récents entre les diplômés du supérieur et les peu ou pas diplômés de 1978 à 2010

Écarts mesurés par le rapport des « odds-ratio »



Source : enquêtes *Emploi* 1978-2010, Insee ; calcul Dares-DEPP

Le diplôme protège du chômage quelle que soit la conjoncture économique, encore plus en période de conjoncture défavorable

Ainsi, les jeunes les plus diplômés ont mieux résisté à la crise économique de 2008-2009 que les jeunes peu ou pas diplômés. Fin 2010, le taux de chômage des jeunes sans diplômes ou titulaires au plus du brevet des collèges, ou diplômés du second cycle du secondaire sont significativement plus élevés que début 2003 (*graphique 3*). Ce n'est pas le cas pour les diplômés du supérieur, pour lesquels ce taux est le même début 2003 et fin 2010. Une analyse du taux de chômage par diplôme sur plus long terme confirme la meilleure résistance des plus diplômés aux aléas conjoncturels.

En effet, depuis 1978, pour les actifs récents, l'écart entre le taux de chômage des peu ou pas diplômés et celui des diplômés du supérieur a évolué selon la conjoncture générale du marché du travail et la nature des politiques d'aide à l'emploi en direction des jeunes (*graphique 4*). Ces politiques ont été plutôt favorables aux peu ou pas diplômés au milieu des années 1980, les Travaux d'utilité collective et les Stages d'insertion dans la vie professionnelle ayant entraîné une baisse de cet écart ; puis, ces politiques intégrant les plus âgés et les plus diplômés à la fin des années 1990 (Emplois-jeunes), cet écart s'est à nouveau accru. Celui-ci a toujours été important. Au-delà de ces fortes fluctuations, le taux de chômage des plus diplômés est toujours plus faible, ce qui traduit l'avantage relatif du diplôme sur la protection face au chômage au cours de ces trente dernières années. Ce qui a été de nouveau le cas lors de la conjoncture défavorable de 2008-2009.

En 2010, le taux de chômage des actifs récents diplômés du brevet des collèges est de 42 %, celui des non-diplômés de 46 %

Parmi les 700 000 sortants du système scolaire initial à la fin des années 2000, 17 % sortent diplômés du brevet des collèges ou sans aucun diplôme, soit environ 120 000 jeunes. La moitié a obtenu le brevet des collèges et l'autre moitié n'a pas de diplôme. Ces chiffres sont relativement stables depuis le début des années 2000.

Ces jeunes sortants peu ou pas diplômés sont de plus en plus âgés lorsqu'ils quittent le système scolaire : à la fin des années 1970, les trois quarts d'entre eux avaient entre 16 et 18 ans (30 % avaient 16 ans) contre la moitié, du milieu des années 1990 à la fin des années 2000 (15 % avaient 16 ans). Ce sont aussi de plus en plus souvent des garçons. À la fin des années 1970, 50 % des sortants peu ou pas diplômés étaient des garçons. Cette part a augmenté continûment au fil des décennies, et atteint aujourd'hui 70 %.

Le taux d'activité des diplômés du brevet des collèges est ainsi toujours supérieur à celui des non-diplômés : 2 points d'écart à la fin des années 1970, et plus de 6 points d'écart depuis 2003. Ces taux d'activité valent respectivement 76 % et 70 % en 2010 (tableau 3). En 2009, un an après le début de la mauvaise conjoncture de 2008, le taux d'activité des peu ou pas diplômés a baissé avant de se stabiliser en 2010. La diminution de 2009 est imputable à la fois à celles du taux d'activité des titulaires du brevet des collèges (- 5 points) et des non-diplômés (- 3 points). La stabilité de 2010 recouvre deux mouvements contraires : baisse du taux d'activité des diplômés du brevet des collèges (- 2 points) et hausse de celui des non-diplômés (+ 2 points).

Les actifs récents diplômés au plus du brevet des collèges connaissent également depuis 1978 un taux de chômage un peu plus faible que ceux sortant non-diplômés. En 2010, le taux de chômage des diplômés du brevet des collèges est de 42 % et celui des non-diplômés de 46 %. La hausse du taux de chômage entre début 2008 et fin 2009 a été de même ampleur chez les actifs récents diplômés du brevet des collèges et ceux sans diplômes (respectivement + 13 points et + 12 points). Le chômage a ensuite baissé en 2010, aussi bien pour les peu diplômés que les sans diplômes, mais avec une baisse moins marquée chez les diplômés du brevet des collèges (- 8 points contre - 2 points chez les non-diplômés).

S'il y a quelques différences en termes de taux de chômage entre titulaires du brevet et jeunes sans diplômes, il n'y a en revanche

TABLEAU 3 – Situation professionnelle des actifs récents diplômés du brevet des collèges et des non-diplômés en 2010 (en %)

	Niveau 2010		
	Taux d'activité	Taux de chômage	Halo sur le chômage
Titulaires du brevet des collèges	76	42	8
Non-diplômés	70	46	8

Lecture : en 2010, le taux d'activité des jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans et diplômés au plus du brevet des collèges est de 76 %.

Champ : ménages de France métropolitaine.

Concepts : activité et chômage au sens du BIT mesurés en moyenne annuelle.

Source : enquêtes *Emploi en continu en 2010*, Insee ; calculs Dares-DEPP

TABLEAU 4 – Taux de chômage selon l'ancienneté depuis la fin de la formation initiale

Taux en %, évolutions mesurées par différence de taux

	Taux				Évolution		
	1 ^{er} trimestre 2006	1 ^{er} trimestre 2008	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010	2006T1-2008T1	2008T1-2009T4	2009T4-2010T4
Ensemble de la population active	9,1	7,1	9,6	9,3	- 2,0	2,5	- 0,3
Sortie de formation initiale							
l'année précédente	28,5	17,9	29,5	25,0	- 10,6	11,6	- 4,5
depuis 1 à 4 ans	18,2	13,6	21,0	19,5	- 4,6	7,4	- 1,5
depuis 5 à 10 ans	10,4	9,3	11,2	11,4	- 1,1	1,9	0,2
depuis 11 ans et plus	7,2	5,5	7,4	7,4	- 1,7	1,9	0,0

T1, T4 : 1^{er} trimestre, 4^e trimestre.

Lecture : au 4^e trimestre 2010, le taux de chômage des jeunes ayant terminé leur formation initiale entre 2006 et 2009 est de 19,5 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Concepts : situation d'activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle corrigée des variations saisonnières.

Source : enquêtes *Emploi en continu 2006-2010*, Insee ; calculs Dares-DEPP

pas de différence concernant le halo du chômage : 8 % des actifs récents titulaires du brevet des collèges et 8 % des actifs récents sans diplôme sont sans emploi sans être classés comme chômeurs au sens du BIT, bien qu'ils souhaitent travailler.

Les actifs récents ont un taux de chômage plus élevé que les actifs plus anciens, en particulier lors de la conjoncture défavorable de 2008-2009

Les jeunes sont plus souvent au chômage que les actifs ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail. Fin 2010, 19,5 % des actifs récents qui ont terminé leur formation initiale entre 2006 et 2009, sont au chômage contre 11,4 % entre cinq et dix ans après la fin de la formation initiale, et un niveau de 7,4 % pour les actifs ayant plus de dix ans d'ancienneté (tableau 4). Ces écarts sont structurels : depuis 1975, le taux de chômage des actifs récents a toujours été nettement supérieur à celui des plus anciens.

Les variations conjoncturelles du taux de chômage entre début 2006 et fin 2010, en particulier avec la mauvaise conjoncture économique de 2008 et de début 2009 ont

touché de façon synchrone tous les actifs quelle que soit leur ancienneté sur le marché du travail, mais ces mouvements conjoncturels ont été plus marqués pour les actifs récents que pour les plus anciens. Ainsi, du début 2008 à fin 2009 (respectivement de fin 2009 à fin 2010), le taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études a augmenté de 7,4 points (respectivement diminué de 1,5 point), tandis qu'au-delà de dix ans d'ancienneté la hausse n'a été que de 1,9 point (respectivement est stable).

Béatrice Le Rhun, DEPP A1 et Claude Minni, Dares

Pour en savoir plus

D. Martinelli, C. Prost, « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee Première*, n° 1313, octobre 2010.

Y. Fondeur, C. Minni, « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Économie et statistiques*, n° 378-379, Insee, 2004.

Formations et Emploi, Insee-Références web (2011) : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=form-emploi

B. Le Rhun, P. Pollet, « Diplôme et insertion professionnelle », *France Portrait social*, édition 2011.

B. Le Rhun, C. Minni, « Évolution récente de l'insertion des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme », *Dares analyses*, n° 2012-013.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr